

MECENAT ET ENTREPRISES

18 Mai 2017

Descriptif : Sensibiliser les participants aux modes alternatifs de financement dédiés à un projet sportif d'intérêt général

Objectifs de la formation :

- Connaître les distinctions majeures entre parrainage et mécénat
- Appréhender les pré requis juridiques et fiscaux à tout projet de mécénat
- Découvrir les principaux véhicules du mécénat

Programme

- Définition juridique du parrainage / du mécénat
- Critères fiscaux du mécénat
- Distinction entre mécénat de particulier et le mécénat d'entreprises
- Présentation du rescrit fiscal (procédure, avantages et inconvénients)
- Approche de la méthodologie comptable à mettre en place
- Présentation des véhicules dédiés au mécénat et réflexion autour d'outils innovants
- En pratique : présentation de différents schémas mis en place
- Témoignage d'un sportif sur la mise en place d'un projet de mécénat

Public / prérequis :

- Adhérents de Lorient Grand Large

Formateur :

- **Cabinet FIDAL, Société d'Avocats**
Stéphane COUCHOUX, Avocat associé, Directeur du Pôle Fondations et Mécénat
Eric BRISHOUAL, Avocat associé, Directeur du Bureau Vannes/Lorient, spécialiste en droit fiscal
François DESJARS, Avocat spécialiste du droit des associations et des fondations, Membre du Pôle Association et Economie sociale et solidaire
- **OUEST CONSEIL, Cabinet d'expertise comptable**
Gwénaél JAMBOU, Expert Comptable Associé

Date / durée / Nombre / Lieu

- Matinale du **18 mai 2017 de 9h00 à 13h00**
- Lorient Grand Large, 6 bis rue François Toullec, 56100 Lorient

Tarif :

- Adhérents de Lorient Grand Large : gratuit
- Non-adhérents, pour adhérer c'est ici : www.lorientgrandlarge.org
Vous êtes les bienvenus !

Inscriptions :

- En ligne via le site Internet www.lorientgrandlarge.org

Référent Lorient Grand Large : Christophe Baudry

- Contact@lorientgrandlarge.org
- Téléphone : 02 97 32 80 05

Les Biographies des formateurs :

- **Stéphane Couchoux, Cabinet Fidal**
 - Directeur Associé – FIDAL
novembre 2012 – Aujourd'hui
Responsable national secteur « Fondations, Mécénat & Entreprises »

Spécialiste en droit et fiscalité du mécénat et des fondations, Stéphane Couchoux conseille et accompagne :

- Principalement les entreprises, leurs dirigeants et les grands patrimoines dans leur stratégie de mécénat, de création et de déploiement de fondations ou de fonds de dotation ;
- Les organismes sans but lucratif pour répondre à leurs problématiques juridiques, fiscales et stratégiques de financement privé

Pour ce faire, il anime une équipe pluridisciplinaire composée d'avocats dédiés (Droit et Fiscalité du mécénat, des fondations et du patrimoine, Propriété Intellectuelle / Droit des contrats, Droit social) et d'un consultant en stratégie de mécénat et de fundraising.

Stéphane Couchoux coordonne également cette activité à l'international dans le cadre du réseau "Corporate philanthropy & Foundations".

Par ailleurs, il mène des travaux de réflexion et de recherche et participe régulièrement à des conférences ou à la rédaction d'articles d'expert ou d'ouvrages de référence dans ce secteur.

- **François Desjars, Cabinet Fidal**
 - Avocat Cabinet FIDAL, Région Bretagne, Bureaux de Vannes/Lorient
Octobre 2013 – Aujourd'hui
Département Droits des Sociétés
Département Association et ESS

Spécialiste en droit des sociétés et en droits des associations et des fondations, François Desjars conseille et accompagne, en collaboration avec une équipe spécialisée (fiscalité, social, immobilier, propriété intellectuelle, etc.):

- Des entreprises et leurs dirigeants au travers un accompagnement juridique et patrimonial notamment auprès de groupes familiaux (restructuration interne, transmission, ...)
- Des organismes sans but lucratif pour leur apporter une assistance juridique régulière (refonte statutaire, audit juridique, partenariat, ...) et les accompagner dans leurs projets de développement ou de restructuration

- **Eric Brishoual, Cabinet Fidal**

- Cabinet FIDAL, Région Bretagne,
Novembre 1985 – Aujourd'hui
Directeur des Bureaux de Vannes/Lorient

Spécialiste en Droit Fiscal et Douanier, Eric Brishoual conseille et accompagne, en collaboration avec une équipe spécialisée (fiscalité, social, immobilier, propriété intellectuelle, etc.):

- Des entreprises et leurs dirigeants au travers un accompagnement fiscal et patrimonial notamment auprès de groupes familiaux (restructuration interne, transmission, ...)
- Des organismes sans but lucratif pour leur apporter une assistance fiscale

- **Gwénaél Jambou, Ouest Conseils**

- Groupe Ouest Conseils
Octobre 2015 – Aujourd'hui
Expert Comptable Associé
- Groupe Ouest Conseils
Novembre 2007 – Octobre 2015
Directeur de Mission